



Bloc-Notes

Editorial

Merci et bonne route...

Me voici arrivé au terme de mon mandat de président de l'Association professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes.

Pas de regrets... quelques appréhensions... mais surtout... joie, fierté et reconnaissance.

Pas de regret ne signifie, évidemment, pas que tout fut parfait, ni le nombre de nos adhérents, ni la représentation des documentalistes, ni le nombre des bibliothécaires ne fonctionnant pas dans la lecture publique ne sont suffisants.

Absence de regret car avec le peu de moyens financiers dont nous disposons, il était sans doute difficile de bâtir de véritables campagnes de promotion.

Appréhension quant à la structure de l'association : l'absence d'un secrétariat permanent rend le quotidien parfois

difficile.

L'actuel manque de candidatures pour assumer les postes de président et de vice-président m'inquiète. Mais je suis persuadé que, d'ici notre assemblée générale, les choses pourront évoluer favorablement.

Joie d'avoir fréquenté des collègues au sein des commissions, du conseil d'administration, de l'assemblée générale et

lors des formations. Joie de voir leur enthousiasme, leur dynamisme et leur souci de partage.

Fierté d'avoir maintenu, si pas amélioré, une association vieille maintenant de

vingt-huit ans et d'avoir obtenu sa subside officielle.

Jean-Claude TREFOIS
Président



Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994)

A l'heure où le risque de résurgence de la peste brune est devenu plus qu'une hypothèse intellectuelle, au moment où des tentatives de banalisation des partis liberticides se font jour, quand on assiste aux manœuvres dilatoires d'une coalition de partis de droite et d'extrême droite pour interdire le droit de vote aux étrangers non européens, plus modestement, quand l'APBD doit annuler, faute de participants, une formation sur la « Bibliothèque citoyenne », il paraît urgent de rappeler les fonctions de nos institutions bibliothéconomiques et du rôle des bibliothécaires.

Le Manifeste de l'UNESCO dont nous présentons ici la dernière version est la troisième du genre. Le principe de rédiger sous la forme d'un manifeste un document qui résume les buts et les fonctions essentielles

des bibliothèques publiques fut retenu en 1947, lors de la deuxième conférence générale de l'Unesco.

Cette première version était essentiellement destinée au grand public. En 1972, à l'occasion de l'année internationale du livre, l'Unesco en demanda une mise à jour à la section des bibliothèques publiques de l'IFLA. Le texte préparé par la section et accepté par l'UNESCO était plutôt conçu pour les milieux professionnels. Vingt ans plus tard, cette même section des bibliothèques publiques de l'IFLA a décidé d'inscrire dans son programme à moyen terme 1992-1997 une nouvelle version essentiellement destinée aux pouvoirs publics, version que nous vous présentons aujourd'hui.

Suite page 3

BN 148
du 4ème trim. 2003

Dans ce numéro

2 Censure en bibliothèque : bibliographie

3 Manifeste de l'UNESCO

4 Réseau de lecture publique.

6 NTIC : vocabulaire français.

7 Un cadeau ? Un livre !
Mise @u net ...SKYPE

8 Littérature de jeunesse et patrimoine

9 Censure en bibliothèques

10 A vos agendas...fatal attraction

Assemblée générale 26.01.04
Exposition Ch. CATTEAU

11 Le Moyen Age en lumière
DVD-ROM

APBD

Avenue Rêve d'Or, 30
7100 LA LOUVIERE
Tél.: 064 21 52 37
Fax : 064 21 28 50
jean-claude.trefois@hainaut.be
Site : www.apbd.be

Bulletin de l'Association Professionnelle
des Bibliothécaires et Documentalistes
asbl

Anastasie à la bibliothèque

Dans la gestion quotidienne de leurs collections, les bibliothécaires sont amenés à poser un certain nombre de choix. Comment s'exercent-ils ? En quoi engagent-ils la responsabilité du bibliothécaire ?

Autant de questions qui interpellent les membres de la profession. Toujours soucieuse de répondre à leurs interrogations, l'APBD organisera le 26 janvier 2004 une matinée de réflexion à propos de la

censure et de l'autocensure en bibliothèques (voir page 9).

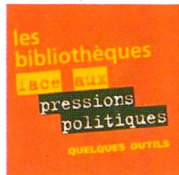
Pour approfondir le sujet, nous vous proposons une sélection d'ouvrages. Une bibliographie plus complète est disponible sur le site www.hainaut.be/culture/bibliothèques. Cliquez sur les services, la boîte à outils et vous trouverez la liste dans les bibliographies.

Le livre interdit /
ABRAMOVICI J.-C.
Paris : Payot, 1996
ISBN : 2-228-89053-7



Cette anthologie retrace l'histoire des réactions aux "mauvais" livres de 1623 au 20^e siècle.

Les bibliothèques face aux pressions politiques : quelques outils / ABF et al.
Paris : FFCB, 1999



En 1998, la FFCB organisait une université d'été sur le thème "Les bibliothèques et la culture face aux pressions politiques". Cette publication rend compte du contenu des interventions. Le texte peut être consulté sur le site : www.abf.asso.fr

Le pouvoir des bibliothèques : la mémoire des livres en Occident / BARATIN M. et JACOB C.
Paris : Albin Michel, 1996
ISBN 2-226-07901-7

Alors que de profondes mutations technologiques transforment aujourd'hui leur équilibre et leur économie, c'est le destin des bibliothèques, précaires et destructibles, qu'interrogent ici les auteurs.

La subversion silencieuse : censure, autocensure et la lutte pour la liberté / BEST J.
Perpignan : Ed. Balzac, 2001
ISBN 2-921468-65-4



L'ouvrage analyse le processus par lequel la censure tente de justifier ses décisions et les auteurs essayent, pour leur part, de répondre aux exigences des censeurs.

La mondialisation des médias contre la censure / MATTELART T.
Bruxelles : De Boeck Université, 2002
ISBN 2-8041-4061-X



Les huit auteurs, de sept nationalités différentes mettent en lumière les voies largement clandestines par lesquelles les flux de communication transnationaux plus ou moins indésirables s'infiltreront dans les sociétés, les usages qu'en font les populations, les défis sociopolitiques dont ces flux sont porteurs pour l'État ou d'autres formes d'autorité.

Les nouvelles censures de l'écrit et de l'image / COLLECTIF
Paris : PUF, 1999
ISBN 2-13-050396-9



Ce colloque, sous forme de table ronde d'éditeurs, de journalistes, de politiciens, de juristes, d'universitaires, tente de répondre à la question suivante : comment assurer la liberté d'expression dans les milieux de la presse et de l'édition sans pour autant bafouer les droits de l'homme ? En respectant ceux-ci, comment éviter la censure ?

La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement.

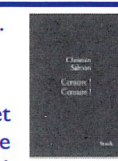
Rosa Luxembourg

Histoire de la censure dans l'édition / NETZ R.
Paris : PUF, 1997
ISBN 2-13-048438-7



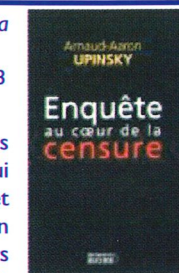
L'histoire du livre en France est non seulement une histoire technique, mais aussi l'histoire politique des rapports complexes avec le pouvoir politique qui s'expriment par la censure, «acteur» omniprésent, sous des formes variées.

Censure! Censure! / SALMON C.
Paris : Stock, 2000
ISBN 2-234-05313-7



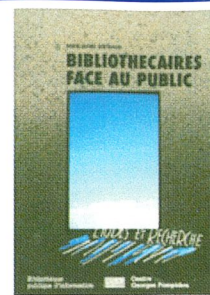
Comment une société libérale et permissive qui n'accepte de restreindre la liberté d'expression que dans le cas extrême d'incitation à la haine raciale abandonne le soin de fixer la limite entre la liberté et l'interdit à des lobbies dont l'idéologie est ouvertement xénophobe et

Enquête au cœur de la censure / UPINSKYA.-A.
Monaco : Ed. du Rocher, 2003
ISBN 2-268-04496-3



L'auteur s'est lancé dans une véritable enquête, qui démarre dans l'édition et s'étend de proche en proche à tout l'univers des médias. Il révèle progressivement l'existence d'une pieuvre planétaire aux mille bras, constitutive de la censure la plus puissante de toute l'histoire de l'humanité.

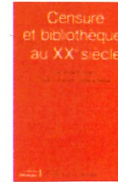
Bibliothécaires face au public / BERTRAND A.
Paris : B.P.I., 1995
ISBN 2-902706-96-0



L'auteur s'interroge sur les raisons pour lesquelles les bibliothécaires, qui ont des compétences, des pratiques et des valeurs communes, ne parviennent pas à se définir et à s'imposer véritablement comme un groupe professionnel, faute d'une théorie élaborée de ce qui constitue une part toujours croissante de leur activité - la relation avec le(s) public(s). Les aider à clarifier la position qu'ils occupent dans le champ culturel apparaît ici comme un des moyens de sortir de la crise d'identité qui les travaille.



Censure et bibliothèques au XX^e siècle / KUHLMANN M.
Paris : Cercle de la Librairie, 1989
ISBN : 2-7654-0418-6



Les auteurs s'intéressent aux bibliothèques publiques, aux bibliothèques scolaires ou à la façon dont a pu être posée la question de la censure outre-Atlantique. On s'aperçoit d'emblée que, plus encore que la lettre du texte, que son contenu, ce sont les lectures potentielles qui sont à l'origine de toute censure : craintes d'une lecture trop littérale, trop identifiatrice, non distanciée, sans usage de la raison. La censure est tout à la fois défensive et protectrice.

Pascale VANDERPERE

Bloc-Notes 148

Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique

La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales, que seule l'existence de citoyens bien informés, capables d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société, permet de concrétiser. Or, participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information.

La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux.

Par le présent Manifeste, l'Unesco proclame sa conviction que la bibliothèque publique est une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information et un moyen essentiel d'élever dans les esprits les défenses de la paix et de contribuer au progrès spirituel de l'humanité.

L'Unesco encourage en conséquence les autorités nationales et locales à soutenir le développement des bibliothèques publiques et à y contribuer activement.

La bibliothèque publique

La bibliothèque publique est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations.

Les services qu'elle assure sont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale. Des prestations et des équipements spéciaux doivent y être prévus à l'intention de ceux qui ne peuvent, pour une raison ou une autre, utiliser les services et le matériel normalement fournis, par exemple les minorités linguistiques, les handicapés, les personnes hospitalisées ou incarcérées.

La bibliothèque publique doit répondre aux besoins de tous les groupes d'âge. Elle doit recourir, pour les collections qu'elle constitue et les services qu'elle assure, à tous les types de médias appropriés et à toutes les technologies modernes aussi bien qu'aux supports traditionnels. Il est essentiel qu'elle satisfasse aux plus hautes exigences de qualité et soit adaptée aux besoins et au contexte locaux. Elle doit être à la fois reflet des tendances du moment et de l'évolution de la société, et mémoire de l'entreprise et de l'imagination humaines.

Les collections et les services ne doivent être soumis ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales.

Les missions de la bibliothèque publique

Les missions fondamentales, à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique, ressortissent à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, et consistent à :

1. créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge ;
2. faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux ;
3. favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité ;
4. stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
5. contribuer à faire connaître la patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation ;
6. donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle ;
7. encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;

8. soutenir la tradition orale ;
9. assurer l'accès de la population à toutes sortes d'informations communautaires ;
10. fournir des services d'information appropriés aux entreprises, associations et groupes d'intérêts locaux ;
11. faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique ;
12. soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y participer, et, au besoin, prendre des initiatives dans ce domaine.

Financement, législation et réseaux

Les services de la bibliothèque publique sont en principe gratuits.

La bibliothèque publique relève de la responsabilité des autorités locales et nationales. Elle doit pouvoir s'appuyer sur des textes législatifs spécifiques et être financée par les autorités publiques, nationales ou locales. Elle doit constituer un élément essentiel de toute stratégie à long terme en matière de culture, d'information, d'alphabétisation et d'éducation.

Pour assurer la coordination et la coopération des bibliothèques à l'échelle nationale, les textes législatifs et les stratégies doivent aussi définir les caractéristiques et favoriser la mise en place d'un réseau national de bibliothèques régi par des normes de service convenues.

Le réseau de bibliothèques publiques doit être conçu en ayant à l'esprit les bibliothèques nationales et régionales, les bibliothèques de recherche et les bibliothèques spécialisées, ainsi que les bibliothèques scolaires et universitaires.

Fonctionnement et gestion

Une politique claire doit présider à la définition des objectifs des priorités et des services en fonction des besoins de la communauté locale. La bibliothèque publique doit être organisée efficacement et selon les normes en vigueur dans la profession.

La bibliothèque doit coopérer avec des partenaires appropriés, par exemple groupes d'usagers et autres spécialistes à l'échelon local, régional, national et international.

Les services doivent être matériellement accessibles à tous les membres de la communauté. Cela suppose que la bibliothèque soit bien située, dispose d'installations propices à la lecture et à l'étude ainsi que de technologies appropriées et de pratique des horaires convenant aux usagers. Cela suppose également qu'elle soit à même d'assurer un certain nombre de services aux personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre sur place.

Les services de la bibliothèque doivent répondre aux besoins différents des communautés rurales et urbaines. Le bibliothécaire est un intermédiaire actif entre les utilisateurs et les ressources. Formation professionnelle et éducation permanente sont indispensables pour lui permettre d'assurer les services voulus.

Des programmes d'information et d'éducation des utilisateurs doivent être assurés pour les aider à tirer le meilleur parti de toutes les ressources.

Mise en oeuvre du Manifeste

Un appel pressant à appliquer les principes énoncés dans le présent Manifeste est ici adressé aux responsables nationaux et locaux et aux bibliothécaires du monde entier. Ce Manifeste a été rédigé en collaboration avec la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA).

Site de l'Unesco :
www.unesco.org/general/fre/

Bloc-Notes 148

Des sous, des sous...

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre cotisation. Pour 2004, elle s'élève à

12,50 EUR pour les membres travaillant à temps plein;

5 EUR pour les membres travaillant à temps partiel, les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur le compte n°

068-0510960-88

Si votre "bandeau adresse" comporte un point rouge, vous n'êtes pas en règle de cotisation pour cette année.

Allô, allô...

Cette revue est la vôtre. Elle vivra si vous la faites vivre. Les bibliothèques et centres de documentation organisent de nombreuses activités dont il serait impossible de publier la liste ici.

Alors, trêve de modestie, faisons connaître vos actions, communiquez-nous vos réflexions. Le débat est ouvert et il ne manque pas de sujets d'actualité pour vous inspirer : politique de la lecture en Communauté française, droit de prêt, prix unique du livre, taxes de photocopies,...

Nous attendons vos articles. Inutile de les mettre en pages, il suffit de nous les envoyer à l'adresse de courriel :

blocnotes@apbd.be

Donc, plus un instant à perdre.

Réseau, réseau vous avez dit réseau ?

La notion de réseau constitue la clef de voûte du décret sur la lecture publique de 1978. Intrinsèquement, par la structure pyramidale mise en place : centrale, principale, locale et par l'invitation à tous les pouvoirs organisateurs des unités documentaires d'une même commune à se mettre autour de la table pour collaborer à la mise en place d'un réseau de lecture publique. La réussite de cette manœuvre conditionnant la subordination par le pouvoir de tutelle.

La coopération est donc une fonction qu'exercent de plus en plus les professionnels de l'information en général et de la documentation en particulier. En effet, la diversité et l'importance des ressources documentaires, l'élargissement des missions des bibliothèques, la maîtrise des ressources financières et humaines, la polymorphie en permanente évolution des publics rendent, plus que jamais, indispensable la constitution de réseaux performants de lecture publique.

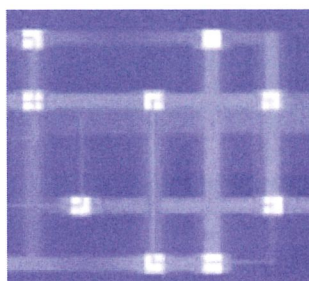
Mais, si chacun peut s'accorder peu ou prou sur l'acceptation de l'adjectif performant, il n'en va sans doute pas de même en ce qui concerne le concept de réseau. Le Larousse et le Robert sont pourtant d'accord pour définir ce terme comme "la répartition des éléments d'une organisation en différents points". C'est sans doute un peu court comme l'aurait affirmé Cyrano de Bergerac.

Cette définition ne prend en compte que la structure en passant sous silence l'aspect fonctionnel. Si le devoir de proximité des

bibliothèques rend la notion de réseau quasiment obligatoire il n'en reste pas moins qu'elle reste complexe et parfois confuse. L'objectif de cet article est de tenter modestement d'éclairer les divers aspects de ce concept structuraliste et d'en préciser les points de vue dans le contexte de la lecture publique.

Le concept de réseau se présente sous quatre aspects distincts qui bien entendu interagissent mutuellement.

Le réseau de **services** d'abord. Il s'agit d'un ensemble de méthodes et de moyens mis en œuvre afin de coordonner l'offre de lecture. Le prêt-interbibliothèques constitue à cet égard un exemple parfait et très éclairant dans le cadre précis du service au lecteur



Le réseau **technique** ensuite. Nous abordons ici la mise en commun d'informations et la fourniture de données. On pense immédiatement au catalogue collectif hainuyer ou à la catalogographie partagée voire achats en commun ou à l'équipement des documents.

Le réseau **professionnel**, système formalisé ou non de solidarité, de réflexion, d'information et d'action.

On pense immédiatement aux associations corporatives mais aussi aux structures de formation continue pour le personnel.

Le réseau **informationnel** enfin. Cela comprend la transmission et la diffusion de l'information. On songe immédiatement à l'Internet mais aussi par exemple aux bulletins d'information à destination des professionnels de la documentation : Bibloscope ou Bloc-Notes par



TEL : 04/340 21 10 FAX: 04/344 50 32 e-mail: distrisudci@ampnet.be
Bibliothèque : 04/340 21 20

DISTRISUD: UN VASTE SHOW-ROOM de plus de 750 m² À VOTRE DISPOSITION



UN LARGE ASSORTIMENT

- LITTÉRATURE GÉNÉRALE
- JEUNESSE
- B.D.
- PARASCOLAIRE
- OUVRAGES DE FOND
- BEST-SELLER
- ETC ...

UN SERVICE EFFICACE ET PERSONNALISÉ

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET DISPONIBLE,
LA POSSIBILITÉ DE VISITE D'UN DE NOS «CONSEILLERS»
UNE LARGE BANQUE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

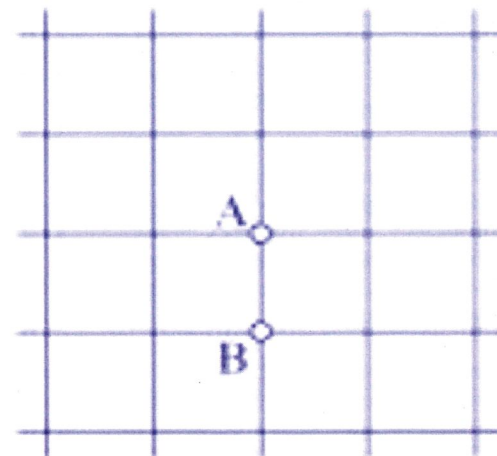
Bloc-Notes 148

Réseau, réseau vous avez dit réseau ? (suite)

exemple. Les facteurs déclencheurs d'une mise en réseau sont, le plus souvent, d'une part l'exigence de mutations internes et d'autre part la volonté d'ouverture vers l'extérieur. Dans ce but, il importe de repenser les méthodes et les outils pour développer des approches interconnexionnistes positives : le succès des autres est impératif à mon propre succès.

Sans doute n'y a-t-il pas de changement sans crise mais les nouveaux dispositifs nécessaires ouvrent incontestablement des perspectives encourageantes. Le réseau ne peut être une fin en soi. Il constitue le moyen de développer des compétences dans le domaine de l'ingénierie culturelle et sociale afin que les bibliothèques

deviennent des acteurs plus efficaces et plus convaincants. Il participe de manière parallèle au développement de l'offre culturelle.



Par la mise en œuvre de lieux et d'actions culturels et artistiques de proximité et l'amélioration de l'accès pour les publics qui s'en trouvent le plus éloignés par leur situation géographique, socio-économique,

leur origine ou leur âge, l'objectif est de développer des actions de médiation culturelle et de sensibilisation des publics potentiels.

Si cette politique prend appui sur les ressources existantes, elle exige

néanmoins de repenser les méthodes et les outils voire d'en créer de nouveaux. Du point de vue du personnel, il s'agit de rassembler les compétences, privilégier la coopération, instaurer le partenariat dans la continuité, l'homogénéité, la cohérence et la variété des services offerts.

En principe, le réseau permet d'améliorer la qualité du service rendu au public en facilitant l'accès à la documentation et, par là, le partage un peu plus équitable du savoir. Il répond également à la question de savoir comment concilier la nécessaire proximité du service au lecteur avec l'universalité du savoir et la dispersion géographique et technique toujours plus grande de ses sources.

Hors du réseau point de salut. Il augmente la crédibilité des institutions bibliothéconomiques vis-à-vis des décideurs et des pouvoirs organisateurs, accentue la valorisation au plan communautaire et améliore l'image de marque auprès du grand public. Que veut-on de plus...vive le réseau !

Jean AUQUIER

Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année

Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année.
S'adresser entre autres aux bibliothèques suivantes :

- **Anderlecht**
Bibliothèque du centre intellectuel
☎ 02 521 62 08
- **Bruxelles**
Bibliothèque principale de Bruxelles I
☎ 02 548 26 10
- **Etterbeek**
Bibliothèque Hergé
☎ 02 735 05 86
- **Florennes**
Bibliothèque publique locale
☎ 071 68 98 96
- **Genval**
Bibliothèque communale
☎ 02 653 40 47
- **Ixelles**
Bibliothèque communale
☎ 02 515 64 06
- **Jette**
Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles
☎ 02 426 05 05
- **La Louvière**
Bibliothèque centrale provinciale
La Ribambelle des Mots
☎ 064 22 18 34

- **Laeken**
Bibliothèque principale de Bruxelles II
☎ 02 279 37 90
- **Liège**
Bibliothèque des Chiroux-Croisiers
☎ 04 223 19 60
- **Mons**
Nouvelle bibliothèque des Comtes du Hainaut AFIC
☎ 065 31 44 69
- **Namur**
Bibliothèque centrale de la Province de Namur
☎ 081 22 90 14
- **Bibliothèque principale de Namur**
☎ 081 23 13 26
- **Nivelles**
Bibliothèque publique centrale de la Communauté française
☎ 067 89 35 85
- **Ottignies**
Bibliothèque de Culture générale
☎ 010 41 02 42

- **Rixensart**
Bibliothèque populaire
☎ 02 652 27 36
- **Saint-Gilles**
Bibliothèque communale locale
☎ 02 543 12 33
- **Schaerbeek**
Bibliothèque communale
☎ 02 242 68 68
- **Verviers**
Bibliothèque locale communale
☎ 087 32 53 37
- **Waterloo**
Bibliothèque communale
☎ 02 354 40 98
- **Watermael-Boitsfort**
Bibliothèque principale du Sud-Est de Bruxelles
☎ 02 660 07 94
- **Woluwe-St-Lambert**
Bibliothèque communale locale
☎ 02 733 56 32
- **Woluwe-St-Pierre**
Bibliothèques publiques communales francophones
☎ 02 773 05 83

Bloc-Notes 148

Le TAM TAM moderne.

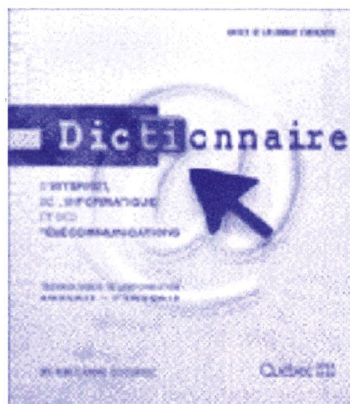
TAM TAM comme **toile d'araignée mondiale**, terme recommandé par la Commission générale de terminologie et de néologie de la langue française pour remplacer le Web anglais. Je doute fort que cette expression fasse son chemin dans notre langue, de même que l'acronyme proposé TAM.

Après avoir tenté d'imposer **mél** pour remplacer **E-mail** (electronic mail) la commission a adopté la proposition de l'Office de la langue française du Québec qui recommande **courriel**. Ce néologisme présente l'avantage de se distancier de l'anglais et de se décliner à partir d'un terme français. En effet, utiliser la transcription phonétique comme alternative aux termes étrangers ne me paraît pas une méthode très judicieuse ni respectueuse de l'origine latine de notre langue.

Le même problème se pose pour **cédérom** qui remplace l'anglais **CD-Rom** (Compact Disk Read only memory). En parlant de mémoires, ces **Read only memory** de **mémoires** (**ROM**) et **Random access memory** (**RAM**) sont abandonnées au profit respectivement **morte et vive**.

Le **bug**, ce défaut terme existant d'ajouter **virus** est assez Et pour les basant sur leur

Et si vous voulez faudra désormais s'imposer. Pour le **barrière** de autrement pour vain, semble-t-il



de conception se manifestant par des anomalies de fonctionnement, devient le **bogue**, déjà en français et qui désigne l'enveloppe du marron et de la châtaigne. Et le Larousse « recouvert de piquants »... Dans le bestiaire de la vermine qui infecte votre PC le terme logiquement maintenu en français. Quant aux **worms** la traduction littérale parle de **vers**. **trojans**, dramatiquement célèbres, on vous invite à parler de **cheval-de-troie** en se mode de fonctionnement.

dénoncer ces **hackers** qui se lancent à l'abordage de vos équipements informatiques, il parler de **fouineurs**. Je crains que ce terme, préféré à pirates, ait beaucoup de mal à **firewall** dont vous aurez besoin pour protéger votre ordinateur, vous demanderez une **sécurité** ou un **pare-feu**. Ce dernier terme tenant la corde actuellement. Il en va tout le mot **listing** que la Commission tente depuis longtemps de remplacer par **listage**. L. jusqu'à présent.

En revanche, le mot **chat** est abandonné au profit de **causette** dont la désuétude ne manque pas de charme et de pertinence : le Robert définit ce mot comme un bavardage familial. Et si vous utilisez dans ce but des **smileys**, ces associations de caractères typographiques ou ces icônes qui évoquent des visages expressifs, parlez dorénavant de **frimousses**. La Commission a écarté le terme **binettes** proposé par les Québécois.

Le @, caractère issu de l'arabe ar-roub, le « quart » est une ancienne unité de capacité et de poids espagnole et portugaise : l'arroba. Dans les langues anglo-saxonnes, il est utilisé dans le commerce international. Il résulte de la ligature de l'accent grave avec le a de la préposition française il. Il est alors

appelé « a commercial ». La Commission recommande l'usage d'**arobase**. Et elle précise qu'oralement @ se dit **arrobe**.

Enfin, le sigle **SMS** a tendance à laisser la place de plus en plus à **texto**. Il reste à voir si ce néologisme recevra l'aval de l'autorité compétente.

Effort louable que le travail de ce comité. Toutefois, si nous voulons que cesse la pollution du français par les langues étrangères, une seule solution pertinente : la créativité. Plutôt que d'exercer des trésors d'imagination sémantique, le problème disparaîtra le jour où le monde francophone sera à l'origine des inventions modernes.

Pour ceux qui veulent plus d'information :

www.culture.fr/culture/dglf/dispositif-enrichissement.htm
www.culture.fr/culture/dglf/terminologie/La_base_de_donnees_CRITER.htm

Dictionnaire d'Internet, de l'informatique et des télécommunications : technologies de l'information anglais-français / Office de la langue française
 Sainte-Foy : Publications du Québec, 2001
 ISBN 2-551-19421-0

Pas moins de 7000 concepts y sont décrits, avec les mots anglais et français qui les désignent, accompagnés de notes explicatives et, au besoin, de précisions sur les différents usages dans la Francophonie.

PS Il serait temps d'inclure ces nouveaux termes dans le dictionnaire de mon traitement de texte car celui-ci me les souligne comme autant de fautes...mais cela c'est une autre histoire.



Un cadeau ? Un livre !

Le dépliant nouveau est arrivé...

Cette année voit le jour de notre 27ème sélection « Un cadeau ? Un livre ! », la sélection annuelle de la Commission Jeunesse de l'Association professionnelle des Bibliothécaires et Documentalistes.



62 titres sur quelque 250 livres lus ont été répertoriés en 7 catégories d'âge et sont brièvement commentés. Il s'agit d'albums et de romans édités sur les

années 2002-2003, « coups de cœur » de bibliothécaires professionnels spécialisés en littérature de jeunesse.

Nous nous permettons de faire appel à votre collaboration pour assurer la diffusion de ce dépliant auprès des collègues, parents, enseignants ainsi que toutes personnes sensibilisées à la littérature de jeunesse et

...Des livres, des livres...oui, mais des passionnants

La Commission jeunesse de l'Association professionnelle des Bibliothécaires-Documentalistes examine tout au long de l'année quelque 250 livres reçus en service de presse ou achetés.

Lorsque la sélection de ces livres est achevée et le dépliant « Un cadeau ? Un livre ! » est paru, les membres de la Commission se retrouvent avec ce fonds de livres constitué principalement d'albums et de romans pour des lecteurs de moins de quatre ans jusqu'à quatorze ans et plus.



La Commission Jeunesse se propose d'offrir ces ouvrages à de petites bibliothèques ayant peu de moyens ou à des associations ayant pour objectif d'être des médiateurs du livre de jeunesse.

La Commission demande de lui faire parvenir un projet précisant les objectifs poursuivis au plus tard pour le 15 janvier 2004. Ces ouvrages seront remis aux meilleurs projets lors de l'Assemblée Générale de l'Association le 26 janvier 2004.

parfois bien embarrassées devant l'abondante production éditoriale du livre de jeunesse.

Vous pouvez en obtenir des exemplaires à l'adresse suivante :

Bibliothèque Publique Centrale de la Communauté française (Nivelles)

Tél.: 06/89.35.85

Jean-Luc CAPELLE

bpccf.jlc@skynet.be



(Voir aussi la liste des institutions page 5)

Les projets sont à envoyer à Jean-Luc CAPELLE



Soit :

**Bibliothèque Publique Centrale de la Communauté française
 Place Albert 1er, 1
 1400 NIVELLES**

Soit :

bpccf.jlc@skynet.be

Mise @u net

Skype le kangourou ?

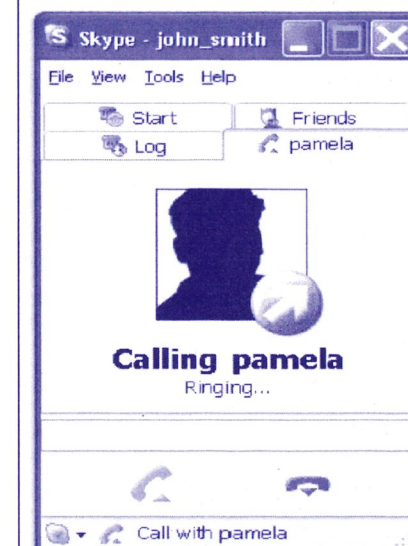
Non, le meilleur logiciel de téléphonie sur le net. Mis au point par Kazaa, spécialiste du téléchargement de fichiers MP3, il permet de téléphoner



gratuitement partout dans le monde.

Il utilise la technologie peer-to-peer qui permet de se passer de serveur intermédiaire et fonctionne avec tous les pare-feu actuellement sur le marché. Il n'exige aucune configuration particulière.

Comment cela fonctionne-t-il ? Il suffit que les deux interlocuteurs possèdent un PC, une carte son, des diffuseurs et un micro...et aient téléchargé gratuitement (mais cela durera-t-il ?) le logiciel sur www.skype.com.



Calling your friends
 Calling your friends has never been this easy or this much fun! With Skype and an Internet connection, you'll be calling your friends in no time - with nothing to configure!

Configuration minimale :
 PC sous Windows 2000 ou XP
 400 Mhz
 128 Mb de mémoire vive
 10 Mb d'espace libre sur le disque dur
 modem de 33,6 Kbps

Avantages :
 - appel gratuit partout dans le monde
 - qualité sonore numérique
 - simplicité et facilité d'utilisation
 - transmissions cryptées
 - interface graphique simple

Inconvénients :
 - ne tourne que sous Windows
 - pas (encore ?) de possibilité de conférence



De la création à la finition en passant par l'impression

Reliure

Artisanale

- Reliure en cuir, simili cuir, papier de reliure, balacron
- Reliure par agrafage (orné ou simple)
- Reliure par encollage
- Reliure par couture sur fil de lin ou sur ruban
- Restauration d'ouvrages
- Filmoluxage (plastification de livres)
- Réemboîtage
- Fabrication de registres
- Dorure à la main (or, argent, etc.)



Apri c'est aussi de la reliure semi-industrielle et de la post-impression en petite et moyenne série



notre imprimerie assure une

création et une production soignées de documents inédits à petit et grand tirage

Rue de la Paix, 110
 6061 CHARLEROI
 Tél. : 071/31 02 33 - 071/31 87 02 - Fax : 071/30 33 17

www.apri.be
 E-mail : apri.eta@skynet.be

Littérature de jeunesse et patrimoine Laeken, le 9 mai 2003

Je vous propose ici un résumé des premières communications, celles de Lucie Cauwe, Jean-Luc Capelle, Paul Fustier et Michel Defourny. Il s'agit d'un « condensé », aussi je vous invite à visiter notre site où vous trouverez très prochainement l'intégralité des textes.
Le prochain Bloc-Notes vous proposera la deuxième partie de ce compte rendu, c'est-à-dire la communication d'Elisabeth Lortic.

Laurence LEFFEBVRE

Lucie Cauwe (dont nous connaissons tous le travail de critique pour *Le Soir*) introduit la journée par quelques extraits d'albums qui l'ont enchantée. Elle souligne ensuite toute l'importance pour chacun, professionnel ou non, de disposer des livres que nous avons aimés, qui nous ont fait grandir, même s'ils ne sont plus édités. Les fonds des bibliothèques et les rééditions d'épuisés sont donc précieux pour les enfants d'aujourd'hui : ils offrent, valorisent et préservent le patrimoine. Mais comment se constitue ce patrimoine ? Comment sélectionner les livres à conserver ?



Jean-Luc Capelle (Bibliothèque de Nivelles, président de la commission Jeunesse de l'APBD) se pose les mêmes questions et bien d'autres encore. Que faire face à nos collections ? Quand un livre entre-t-il dans le patrimoine ? Comment en décider ? Chaque bibliothèque doit-elle tout conserver ? Faut-il ou non prêter les livres que nous voulons conserver ? Faut-il restaurer un livre abîmé ? La conservation est-elle de notre ressort ? Son rêve de bibliothécaire, et celui de bien des collègues, serait un lieu unique de conservation, alimenté par les richesses de toutes les bibliothèques, ouvert à tous, amateurs, chercheurs ou étudiants et géré par...

Sous la houlette de Paul Fustier, les éditions Circonflexe, en collaboration avec la Joie par les Livres, se sont engagées dans un projet passionnant : proposer un choix des plus beaux albums pour enfants publiés depuis la fin du XIX^{ème}. Ainsi est née, fin 91, la collection « Aux couleurs du temps », dont la devise pourrait être « tradition, mémoire, découverte ». En douze ans sont parus environ trente titres, best-sellers dans leur pays d'origine ou hommages aux plus grands : Hellé, Ardizzone, Charlip... La collection donne priorité à l'illustration et se veut accessible au plus grand nombre en fabricant du mieux possible des livres au prix attractif. Une courte préface souligne l'intérêt de chacun. Le travail d'éditeur prend ici toute son importance : convaincre les héritiers de l'intérêt d'une réédition, résoudre les problèmes de format, reliure, coût de

fabrication, dans le plus grand respect des caractéristiques de l'original. *Macao et Cosmage*, dont P. Fustier nous raconte la genèse, en est un exemple parfait. Mais le succès est parfois lent à venir et, lorsque le premier tirage est lentement écoulé, Circonflexe ne peut se permettre une réimpression. Le paradoxe de cette collection patrimoniale est évident : à peine la moitié des titres à son catalogue sont encore disponibles. Une autre difficulté est liée au choix : nombre de titres de qualité sont occidentaux,

russe ou japonais. Il est donc difficile d'élargir le panorama proposé et les suggestions de chacun peuvent enrichir la collection.

Michel Defourny (Ulg) vient ensuite démontrer toute l'actualité du patrimoine. Bien des créations de qualité sont apparues avant les années 60, marquées par « l'explosion » de l'album pour enfants. Le souci de conserver ces merveilles ne s'est hélas manifesté qu'après 80 et beaucoup ont donc disparu de nos collections. Nous ne pouvons que soutenir les bibliothécaires vigilants et les éditeurs qui prospectent ce patrimoine. Certains ouvrages anciens trouveraient encore leur place aux mains de nos enfants et d'autres pourraient intéresser les adultes en raison de leur caractère historique, artistique, patrimonial. M. Defourny a choisi de nous présenter certains de ces ouvrages et d'évoquer des initiatives qui valorisent le patrimoine et attirent l'attention du public. Sont ainsi évoqués, entre autres :

- l'hommage de la British Library à Randolph Caldecott, ses prédécesseurs et successeurs immédiats en 86/87 ;

- les livres d'artistes autrichiens pour enfant exposés en 87 dans le cadre d'Europalia Österreich ;
- l'exposition de Cologne en 88, couvrant cinq siècles de littérature enfantine, d'un incunable allemand de 1485 à un album hébreu de 1985, de l'*Orbis Pictus* de Comenius (1657) à *Nella notte buia* de Munari (1952) ;
- *Livres d'enfants russes et soviétiques (1917-1945)* exposition réalisée à Paris par l'Heure Joyeuse ;
- *Infancia y arte moderno* : exposition consacrée à l'enfance et aux avant-gardes, à Valence en 98/99, où l'on put admirer des livres d'artistes parus de 1915 à 1960, des albums russes datant de la révolution de 1917, une collection d'albums photographiques...
- *Beatrix Potter to Harry Potter, Portraits of Children's Writers* : hommage de la National Gallery de Londres aux écrivains anglais pour enfants, sous le patronage d'Anne Fine. Ces manifestations, et bien d'autres encore, sont accompagnées de catalogues, colloques etc, plus que précieux pour tous ceux que la littérature de jeunesse passionne.

M. Defourny suggère ensuite la création d'un fonds européen qui subventionnerait les éditeurs décidés à se lancer dans l'aventure du patrimoine ; les associations de bibliothécaires pourraient se faire le relais du projet auprès des autorités compétentes. Les albums ainsi

réédités pourraient l'être en traduction, mais aussi en langue originale et accompagnés d'un livret traductif et introductif. On pourrait aussi imaginer un feuillet translucide, portant la traduction à superposer au texte original, ou bien encore de travailler les zones de couleurs afin de marquer le texte original et la traduction... Ces

artifices permettraient de respecter aussi les typographies originales, voire pour certains l'écriture manuscrite, constitutives de l'album. En prolongeant le rêve, pourquoi ne pas impliquer aussi l'Unesco dans un programme à échelle plus vaste, à l'image de ce qui existe pour les littératures « adultes » ?



Bloc-Notes 148

Littérature de jeunesse et patrimoine (suite)

Mais quels livres rééditer ? Des spécialistes des différents Etats devraient constituer un comité qui réunirait et examinerait les suggestions. Ainsi, par exemple :

- COMENIUS, *Orbis Sensualium Pictus*, dans sa première édition bilingue latin/allemand, parue à Nuremberg en 1657, est le véritable premier album pour enfants. L'image y est aussi importante que le texte, dialogue entre l'enfant et son maître.

- WILLIAM BLAKE, *Chants d'innocence et d'expérience*, parus en 1789 et 1794. Ces chansons, dédiées par l'artiste à tous les enfants, pourraient encore, pour certaines, toucher l'enfant d'aujourd'hui. Quant aux adultes, ils auraient en mains l'un des livres emblématiques de l'histoire du livre.

- Les *chapbooks*, constitués de quelques feuillets à peine plus grands qu'une boîte d'allumettes, très populaires de la fin du XVIII^{ème} à la fin du XIX^{ème}. Un coffret de dix

vingt de ces titres feraient notre bonheur.
- Le mouvement Arts and Crafts, issu des idées de John Ruskin a stimulé la créativité de William Morris qui assimilait la réalisation d'un livre à la construction d'une maison, tout comme Walter Crane, l'un des grands illustrateurs de l'Angleterre victorienne. Parmi ses illustrations, *Les trois ours* (1872) et *La belle et la bête* (1876) et, parmi ses

comptines, *An Alphabet of Old Friends* et *The Absurd ABC*. Les *Nursery Rhymes* illustrées par Caldecott sont rééditées au Japon ; mais en Europe ? Le mouvement Arts and Crafts a beaucoup influencé des artistes tels qu'Elsa Beskow, en Suède, Theo Van Hoytema en Hollande, Kreidolf en Suisse, qui mériteraient d'être découverts par le plus grand nombre.

- En Autriche, le Wiener Werkstätte, comme Arts and Crafts, est un projet total qui englobe architecture, communication visuelle etc. Le livre pour enfants, qui associe texte et image, ne pouvait donc que séduire les artistes autrichiens d'avant-garde. Ils ont produit de véritables chefs d'œuvres très peu accessibles, conservés dans des réserves précieuses ou des collections privées. Certains ont été exposés à Cologne en 88 ou lors d'Europalia Österreich. Le plus connu d'entre eux est Carl Otto Czeschka, illustrateur des *Niebelungen* et professeur de Kokoschka. Un autre artiste majeur est Franz Karl Delavilla, illustrateur de *Tristes petites pièces*, *Ein trauriges Stucklein*, dépliant de huit feuillets allongés où les images carrées encadrent le

texte disposé au centre de la page.

- AU XX^{ème} siècle, Kurt Schwitters publie avec Kate Steinitz *Der Hahnepeter*,



L'épouvantail, *Die Scheuche* avec la participation de Théo Van Doesburg, et *Contes du paradis*, *Die Märchen vom Paradies*, de nouveau avec K. Steinitz. On pourrait imaginer une transposition en français de *L'épouvantail*, dont les images sont constituées de caractères typographiques.

Pareil programme semblera peut-être utopique aux yeux des plus réalistes d'entre nous. Quelques uns trouveront peut-être les mots pour convaincre, comme Paul Fustier et l'équipe de Circonflexe, qui ont réussi à rééditer *Macao et Cosmage* malgré l'avis de l'auteur qui s'était opposé à toute réédition et n'avait pas prévu que son album ferait les délices de nombreux lecteurs, enfants ou adultes d'aujourd'hui.

Formation : censure en bibliothèque, lundi 26.01.2004

OBJECTIF

La/le bibliothécaire exerce une fonction non négligeable : choisir les livres qui seront mis à la disposition des usagers, de tous les usagers. Cette fonction met en jeu non seulement les traditionnels intervenants institutionnels, mais également et de façon sans doute plus « perverse » l'intime conviction du bibliothécaire. L'objectif de cette introduction à l'analyse prospective de la censure en bibliothèque publique est de pointer l'importance au quotidien de phénomènes de censure « ambiante » et d'autocensure, et ceci, durant les différentes étapes de ce que l'on appelle communément le parcours du livre.

CONTENU

Des questions que tous se posent régulièrement : de la question bateau « Faut-il tout mettre en libre accès ? » à la question piège grosse comme un camion « Faut-il avoir des livres d'extrême droite, révisionnistes ? » en passant par quelques exemples précis vécus au quotidien à propos du sexe, de la pédophilie, de la violence, des sectes, des drogues... de titres tabou comme *Mein Kampf*, *Suicide mode d'emploi* ou autres plus récents comme « *La Rage* et *l'orgueil* » ou « *Rose bonbon* »... sans parler des bandes dessinées ou de certains domaines

laissés volontairement dans l'ombre...

De quels outils disposent les bibliothécaires pour baliser et éclaircir leurs choix auprès de leurs usagers et des responsables politiques ? Les bibliothèques se veulent pluralistes. Pourquoi la censure alors ? A quel titre ? Les politiques d'acquisitions sont-elles identiques en section jeunesse et en section pour adultes ? Les différences qui émergent reposent-elles sur un rôle de « gardien de la morale » attribué au bibliothécaire ? Si oui à quel titre ?

Que penser du filtre sur certains sites imposé par la Communauté française ? Faut-il proposer Internet en libre accès ? Faut-il réduire l'offre des services Internet ? (par exemple pas de Chat) Internet à la section jeunesse ? Quelles limites ? Pourquoi ? Quel est le rôle du bibliothécaire dans le domaine d'une offre documentaire élargie, qui n'est plus seulement le résultat de ses sélections ? Eduquer ? Eduquer à quoi ? Selon quelles valeurs ? Est-ce le rôle du bibliothécaire ?

METHODE

Partage d'une expérience professionnelle et d'un questionnement sur le rôle d'institution de service public qu'est une bibliothèque en Communauté française. Service public c'est à dire services aux publics, or, la censure qu'elle soit revendiquée, affirmée ou sous-jacente porte atteinte au droit de chacun d'avoir accès à

l'information...

Nous évoquerons le cheminement du livre et tenterons de dénicher les moments où peut intervenir la censure du bibliothécaire : l'achat du document, son indexation, son rangement, sa visibilité... le tout sous forme d'échanges, l'intervenante jouera pour sa part du mieux qu'elle le pourra le rôle de l'avocat du diable...

PUBLIC

Bibliothécaires et documentalistes. Pas de pré requis. La formation est ouverte gratuitement à tous.

DATE

le 26/1/2004 à 10h (accueil à partir de 9h30)

INTERVENANT

F. DEPPE, Bibliothécaire graduée en poste à la Bibliothèque communale de Saint-Gilles (BXL)

LIEU

Arts et Métiers
Rue Paul Pastur, 1
7100 LA LOUVIERE

INSCRIPTION

Voir bulletin

Cette activité est organisée en collaboration avec la Bibliothèque Centrale du Hainaut.

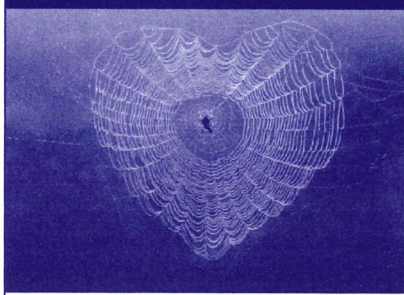
12h30 sandwiches

14h Assemblée générale (v.p. 10)

A vos agendas Fatal attraction ou Parlez-moi d'amour

Tout est bon pour séduire. Faire des petits, c'est l'avenir.

Pour cela, femelles et mâles doivent d'habitude se rencontrer. Ils déploient donc toute une panoplie de signaux : bruits et chants, couleurs et parades, parfums et caresses.



L'exposition vous propose de décrypter les signaux, criards ou subtils, que les animaux mettent en œuvre quand ils « parlent d'amour ».

Où ? Musée des Sciences naturelles
Rue Vautier, 29
1000 BRUXELLES

Assemblée générale 26.01.2004

Ouverte uniquement aux
membres de l'APBD

DATE :

Le Lundi 26 JANVIER
2004 à 14H00

Le matin : Censure en
bibliothèque (v.p.9)

LIEU :

Arts et Métiers
Salle Alexandre André
Rue Paul Pastur, 1
7100 LA LOUVIERE



ORDRE DU JOUR : (provisoire)

1. Rapport moral du Président
2. Rapport moral du Président de la Section Jeunesse
3. Présentation des comptes et du budget
4. Intervention des commissaires aux comptes
5. Livres scientifiques dans les bibliothèques : enquête
6. Prix Canonne et remise des livres aux associations.
7. Elections
8. Divers

C'est un jardin extraordinaire...

La Fondation Boch Keramis présente une superbe exposition intitulée « Un jardin extraordinaire à la Louvière ». En fait, il s'agit de la présentation en commun des œuvres de Charles Catteau inspirées du monde animal et

à la flore des décors originaux et opéra pour une stylisation géométrique et des formes inspirées du cubisme, qualifié de style Art du... L'artiste traite l'animal en souplesse symbolisant la vitesse et le dynamisme, les attitudes variées



d'une sélection d'œuvres originales de l'artiste anglais Quentin Blake provenant de « Les oiseaux d'Aristophane », « La girafe, le pélican et moi », « Les cacatoès », « Les dix grenouilles », « Allez les oiseaux ! » et « Monsieur Fernand et Mademoiselle Estelle ».

Né en 1880 à Douai, il suit des cours à l'académie de sa ville natale et fréquente peut-être le complexe céramique de la banlieue lilloise, qui à cette époque, contribue à former des céramistes. Admis comme étudiant à l'Ecole Nationale de Sèvres, il obtient en 1903, un diplôme d'ingénieur céramiste. En 1904, il est engagé par la Königliche-Bayerische Porzellan-Manufaktur de Nymphenburg, près de Munich.

C'est en 1906, que Ch. Catteau arrive à La Louvière et se voit proposer un contrat par la firme Boch Frères. Il y travaillera comme concepteur et peintre de décors, et formera jusqu'en 1946 des céramistes, des souffleurs de verre et des décorateurs de premier plan.

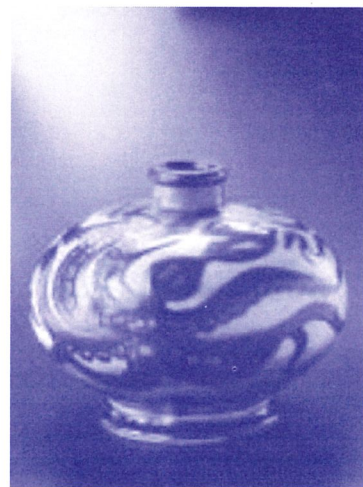
Formé à l'Art nouveau, c'est après la Première Guerre mondiale qu'il entreprend un renouveau des formes, des décors et glaçures. Il emprunte à la faune et

suggérant le mouvement. Il s'éteindra en octobre 1966 à Nice.

Quant à Quentin Blake, il est né dans le Kent en 1932 et publie son premier livre pour enfants en 1960 et sera entre autre l'illustrateur comparse de l'écrivain Roald Dahl.

Quentin Blake a écrit et illustré plus de 2 livres, devenant ainsi une des personnalités emblématiques de l'illustration à l'échelle internationale.

Son trait vif et spontané crée une dynamique aux dessins. Son style donne vie à ses personnages et animaux tout en laissant travailler l'imagination du lecteur.



L'exposition se tient jusqu'au 28 mars 2004 tous les jours sauf le lundi de 10h00 à 17h00 au Musée de la faïence de la Manufacture Royal Boch, Boulevard des Droits de l'Homme, 19 à la Louvière. Tél : 064 22.70.71 ou www.royalboch.be

Jean-Luc CAPELLE

Bloc-Notes 148

NOUVEAU !

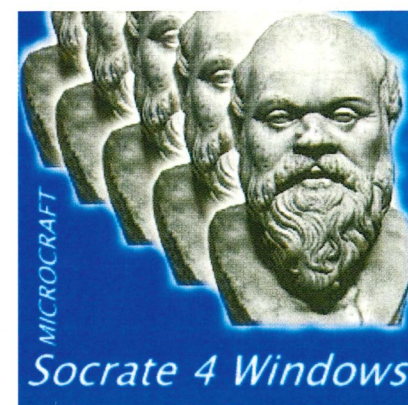
SOCRATE POUR WINDOWS

La gestion puissante de votre bibliothèque à prix doux !

- ✓ Une interface Windows intuitive, puissante, ergonomique et rapide
- ✓ Un rapport qualité-prix doux inégalé
- ✓ Fiche catalographique complète illustrée + multimédia
- ✓ Fiche d'auteur illustrée et biographie
- ✓ Nombreuses bases déjà pré-encodées optionnelles :
- ✓ Editeurs, sujet-matières, Auteurs, classifications etc...
- ✓ Bulletinage et dépouillement de périodiques
- ✓ Opac : Recherches plein-texte avec 9 booléens et filtres
- ✓ Importations à partir des CD Socrate, Electre, BN Opale
- ✓ Importations et mises à jour des lecteurs
- ✓ Importations et exportations au format Unimarc
- ✓ Multi-tarification du prêt pour tous types de médias et de lecteurs
- ✓ Multi-caisses avec rubriques aux choix illimités
- ✓ Plus de 100 listes diverses + comptages pour les statistiques officielles
- ✓ Courrier personnalisé aux lecteurs : rappels, dettes, réservations
- ✓ Fonctionnement monoposte et ou réseau
- ✓ Sécurité multi-utilisateurs
- ✓ Compatibilité : Windows 9x Me NT 4.0 NT2000 XP

Et encore bien d'autres atouts ...

Demandez une démonstration ou le cd-rom de démo !



MICROCRAFT - ABCOMPUT

WWW.SOCRATE.BE

Socrate@microcraft.be

Tél : 019/632.292

Fax : 019/632.326

J'ai lu/vu pour vous...

Le Moyen Âge en lumière (DVD-ROM) Miniatures médiévales des bibliothèques de France

La rencontre du passé et de l'avenir ? Plutôt la mise en valeur de notre patrimoine culturel par les techniques modernes d'archivage.

dans les bibliothèques de France.

Les critiques :

« On y découvre alors un Moyen Âge lumineux, coloré, saisissant, bien loin des représentations empiriques ternes et sans

relief que l'on garde souvent de cette période. (...) Bref, un parcours culturel exceptionnel et une réussite numérique sans précédent ! »

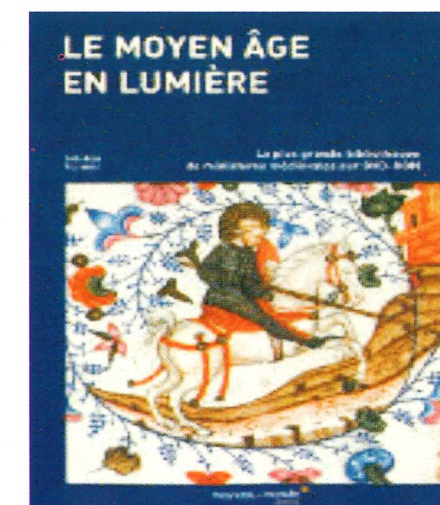
Sébastien Exertier
Le Figaro

Trois grands chapitres invitent à les découvrir. Le premier comporte dix parcours thématiques, des diaporamas que l'on peut approfondir en étudiant chaque miniature. L'atelier de l'historien, avec ses trois exposés en vidéo, et les explications sur l'envers du décor (de la fabrication du parchemin à la conservation des manuscrits) aident à décrypter ces images. Enfin, des outils de recherche invitent à ne rien manquer de l'ouvrage.

Matériel nécessaire :

PC 400 MHz ou Mac G3, 64 Mo de mémoire vive, 5,24 Mo sur le disque dur, Windows 95 et suivants ou Mac OS 8.6 et suivants

La version papier : *Le moyen âge en lumière : miniatures médiévales des bibliothèques de France* / sous la direction de Jacques DALARUN Paris : Editions du Nouveau Monde, 2002 ISBN 2-84726-099-9



Le DVD-ROM que nous proposons les Editions du Nouveau Monde a été réalisé avec la collaboration du CNRS et de 11 médiévistes. Il rassemble quelque 600 images provenant de manuscrits conservés

Bloc-Notes 148



« Cette encyclopédie interactive est une merveille : la mise en pages est belle et

sobre, l'écriture claire et intelligente, la lecture tout à fait revigorante. Elle permet de jeter un regard nouveau, nombre de ces enluminures étant inédites pour le grand public. »

Jonathan Wyplosz
Historia

Quand ? jusqu'au 18 avril 2004
Du mardi au vendredi de 9h30 à 16h45
Le samedi, le dimanche et les vacances scolaires (Toussaint, Noël, carnaval) de 10h à 18h
Fermé le lundi.

Renseignements :
www.sciencesnaturelles.be
Tél. : 02 627 42 38
Courriel : info@sciencesnaturelles.be

**Vous souhaitez recevoir aussi
Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message
à blocnotes@apbd.be**

**Réalisé par
WS conception**

*L'APBD est reconnue
par la Communauté française.
ISSN 1374-1330*

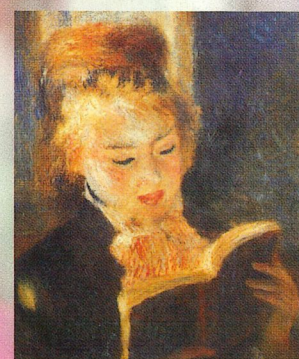
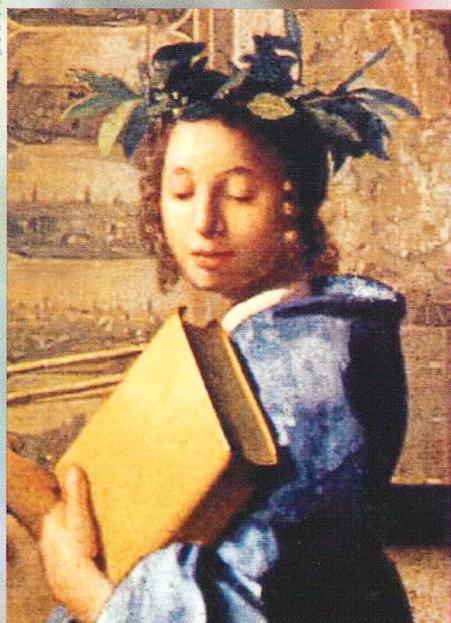
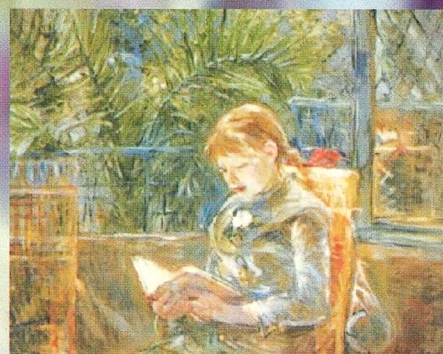
00 32 (0)64 21 51 76
00 32 (0)64 21 28 50

jean_claude.trefois@hainaut.be

Retrouvez-nous sur le net !
www.apbd.be



**Le livre est l'avenir
de l'homme.**



Connaissez-vous ces peintres qui ont magnifié la lecture ?

Joyeux Noël et bonne année 2004.